

# EXTRAIT DU REGISTRE

## des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### de la VILLE d'AVALLON

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux septembre à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire.**

**Nombre de Conseillers en exercice : 29**

**Présents : 22**

**Absent(es) représenté(es) :**

Monsieur Camille BOERIO donne pouvoir à Madame Jamilah HABSAOUI

Madame Sandrine CHAUVEAU donne pouvoir à Monsieur Vincent CLÉMENT

Madame Nathalie ROMANOWSKI donne pouvoir à Madame Léa COIGNOT

Madame Nicole JEDYNSKI donne pouvoir à Madame Christine BURÉ

Monsieur Éric JODELET donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD

**Absents non excusés :** Mesdames Myriam GILLET-ACCART et Fanny BOUVIER

**Secrétaire de séance :** Madame Léa COIGNOT

#### N° 98 - 22/09/2022

#### SERVICES « EAU POTABLE » ET « ASSAINISSEMENT » – RAPPORTS ANNUELS DU DELEGATAIRE : EXERCICE 2021

L'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Locales fait obligation au délégataire de produire chaque année à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service.

Conformément à ce texte, le Maire présente à l'assemblée délibérante les rapports annuels de l'exercice 2021 établis par la compagnie fermière, VEOLIA EAU, délégataire de la gestion des services publics « eau potable » et « assainissement »,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DONNE acte au Maire de la présentation des rapports annuels de l'exercice 2021 du délégataire des services publics « eau potable » et « assainissement ».

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire,

